



## ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

### Compte rendu du CSA A

(Comité Social d'Administration Académique)

**du lundi 23 juin 2025 à 14h**

**Pour la FSU :** Christine Bernery et Coralysse Mazzotti (1er degré, FSU-SNUipp, Christine Bidault, Pierre Gizek et Amélie Hart (2nd degré, SNES-FSU), Philippe Duchatel et Sandrine Legars-Perron (lycées professionnels, SNUEP-FSU), Benoît Chaisy (PEPS, SNEP-FSU).

*En ouverture du CSA, la rectrice a présenté Mme Mialy Viallet, nouvelle secrétaire générale de l'Académie depuis le 1<sup>er</sup> juin, après avoir été secrétaire générale de l'académie de Martinique.*

#### **Déclaration liminaires**

Dans sa [\*\*déclaration préalable\*\*](#) la FSU a dénoncé le manque de moyens, les différentes attaques du ministère et du rectorat sur nos métiers et nos qualifications, les conséquences d'un budget indigent sur les postes dans les écoles, dans les collèges et les lycées. La FSU a également dénoncé les retraits de moyens qui sont actuellement opérés dans un certain nombre d'établissements.

La Rectrice n'a que peu répondu aux questions soulevées par les organisations syndicales si ce n'est qu'elle était touchée par le drame récent de Nogent où une AED a perdu la vie sous les coups d'un élève. Elle a également défendu l'innovation du rectorat sur la mise en place d'une attestation permettant d'enseigner le français si on n'est pas professeur de lettres (voir sur le site du SNES-FSU le [\*\*compte rendu de l'entretien au rectorat\*\*](#) à ce sujet et [\*\*la lettre du SNES-FSU Dijon aux IPR\*\*](#)).

Nous avons une administration qui ne semble pas prendre la mesure de la désorganisation qu'elle induit par ses réformes et qui sous-estime largement la faiblesse des moyens et de nos salaires.

#### **Vœu intersyndical sur la minute de silence**

« Les OS siégeant au CSA du 23 juin 2025 demandent la levée de la sanction envers la collègue de Sens à qui il est reproché d'avoir effectué une minute de silence. Cette sanction est disproportionnée. »

Vœu adopté par 6 voix pour 5FSU et FO) et 4 abstentions (UNSA et CFDT).

#### **Proposition de grille indiciaire des AED en CDI**

La FSU a dénoncé l'indigence de la grille proposée, qui n'est pas à la hauteur des missions exercées par les AED : nous avons voté contre et réclamé une revalorisation réelle et substantielle des AED.

#### **Plan de requalification des postes administratifs**

Le rectorat a proposé à l'examen des organisations syndicales des évolutions au plan de requalification de la filière administrative. Pour la FSU, ce plan n'est pas abouti et ne règle pas la nécessité de reconnaissance des métiers de la filière administrative. De plus cette requalification pose un certain nombre de difficultés pour des agents qui ne peuvent pas retrouver leur poste après la

réussite au concours ou l'intégration sur liste d'aptitude. La FSU avec l'ensemble des organisations syndicales a voté en abstention sur ce plan.

### **Moyens en vie scolaire**

Par son vote en opposition, la FSU a souhaité dénoncer le manque de moyens humains dans les établissements. En effet, le rectorat supprime 4 postes pour les allouer au remplacement. Si avoir des AED remplaçants est une nécessité, le nombre global d'AED reste largement insuffisant.

### **Bilan du Pacte**

Pour le rectorat, le bilan du pacte est bien évidemment positif.

Pour la FSU, les données transmises par le rectorat démontrent un certain nombre d'abus : 10, 12, 14, 15 parts de pacte pour une seule personne... Qui peut croire que ces quantités de travail supplémentaire sont compatibles avec l'exercice du métier ?

Les parts de Pacte sont de plus largement inégalitaires au détriment des femmes.

La FSU a demandé la suppression du pacte, le retour des HSE de suppléance, la revalorisation et l'abondement des IMP, qui sont bien plus transparentes que les parts de pacte puisqu'elles sont présentées en conseil pédagogique et en conseil d'administration.

Le rectorat a précisé que des contrôles ciblés ont été faits sur l'attribution des briques de pactes et que des justificatifs ont été demandés aux établissements concernés.

### **Égalité professionnelle**

Même si le plan présenté par le rectorat ne reprend pas l'ensemble des mandats portés par la FSU, nous avons voté favorablement, afin que ce plan se mette en œuvre le plus rapidement possible et que nous puissions engranger des avancées pour les personnels et notamment pour les femmes qui sont largement majoritaires dans la profession.

Nous déplorons que le rectorat ne semble penser cette question d'égalité professionnelle que par le meilleur accès des femmes aux postes d'encadrement. Si c'est effectivement un sujet important, c'est loin d'être le sujet premier et le plus impactant. Revaloriser les métiers les plus féminisés et souvent les plus mal payés serait par exemple une première étape autrement plus importante et impactante sur l'égalité professionnelle.

Preuve du peu de souci qu'il semble avoir de cette question, le rectorat semblait ne pas savoir que le plan était obligatoirement soumis au vote, jusqu'à ce que la FSU l'en informe !

\* \* \*

Au final, si le ton se veut à l'écoute, il n'en reste pas moins que les conditions de travail des personnels et d'encadrement des élèves sont encore bien loin de progresser, bien au contraire. C'est sur la solidarité collective, syndicale dans les écoles, collèges, lycées, établissements et services, que les collègues devront compter pour améliorer leurs conditions de travail.

La séance est levée à 18h00.